

Paris, le 3 mars 2023

Le prolongement de la ligne 1 à Val-de-Fontenay : un projet indispensable, à bonifier et à sécuriser

La FNAUT Ile-de-France a pris connaissance des déclarations du préfet d'Ile-de-France devant les élus franciliens concernés par le projet de prolongement de la ligne 1 du métro à Val-de-Fontenay. Rappelons que ces élus locaux sont unanimement favorables au projet.

Ces déclarations reprennent celles du ministre des Transports et prennent en compte :

- le rapport du CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et de Développement Durable) du 19 mai 2021 recommandant de reprendre et de compléter l'étude d'impact et l'évaluation socio-économique,
- l'avis du SGPI (Secrétariat Général Pour l'Investissement) du 2 juillet 2021,
- l'avis de la commission d'enquête du 11 avril 2022,
- la déclaration de projet du maître d'ouvrage, Ile-de-France Mobilités, du 12 juillet 2022.

Bien que l'État n'ait pas, en l'état du dossier, pu déclarer ce projet d'Utilité Publique, il affirme par le communiqué du ministre des Transports du 14 décembre 2022 et par les déclarations du 24 février 2023 du préfet d'Ile-de-France que :

« Le développement des transports collectifs est indispensable à l'atteinte des objectifs de décarbonation du secteur des transports. Le projet de prolongement de la ligne 1 du métro de Vincennes à Val-de-Fontenay doit ainsi permettre à des millions d'usagers de bénéficier d'un transport collectif propre, sûr et automatique dans une aire métropolitaine en forte croissance et desservie à l'horizon 2030 par le Grand Paris Express. »

A cet effet, il est demandé aux préfets concernés d'engager avec les collectivités la poursuite des études complémentaires et de prendre les mesures conservatoires pour l'interconnexion avec la ligne 15 du Grand Paris Express à Val-de-Fontenay.

Cette nouvelle phase a été chiffrée à environ 100 M€, tous financeurs confondus, montant que le préfet d'Ile-de-France a cité en s'adressant aux élus concernés.

A l'heure où les négociations du volet transport du prochain CPER (Contrat de Plan État-Région) débutent, la FNAUT Ile-de-France considère qu'il est indispensable que ce montant fasse l'objet d'une ligne dédiée afin que soient levés les obstacles à la réalisation de ce projet.

Contact presse : Bernard GOBITZ, Vice-Président de l'AUT-FNAUT IDF

Tél. 06 62 17 58 29 - Mail : bernard.gobitz@free.fr